

## **Un ESPOIR ?**

*Les deux derniers billets de Christiane nous apportent l'espoir de voir évoluer favorablement la situation des « EX »*

- Des arriérés de cotisation sont payés*
- Des solutions rapides et moins coûteuses »*
- Des responsables de congrégations qui prennent conscience de l'injustice et de la nécessité de corriger le tir.*

*Les plus anciens mesurent le chemin parcouru ; ils se souviennent de ces réunions tardives où les autorités catholiques nous disaient : » Nous ne vous devons rien – vous avez rompu le contrat » – réponse d'une société toute puissante, sûre de sa force – qui veut bien faire un geste mais à ses conditions – qu'elle change d'ailleurs à son gré sans prévenir les intéressés- On ne discute pas avec des « ex » - Nous savons et nous décidons.*

*Nous nous souvenons du refus des autorités civiles d'intervenir dans un conflit avec l'Église catholique au nom de la séparation de l'Église et de l'État...mais aussi de l'intérêt bien compris de 2 pouvoirs.*

*Les comportements nouveaux nous les devons à celles et ceux qui ont décidé d'aller devant la justice des hommes*

*Nous les devons à celles et ceux qui se battent depuis des années : Alain, Joseph, Jean, Christiane...et tant d'autres. Ils ont gagné des dizaines de fois, y compris devant le Conseil d'Etat et la Cour de Cassation. Ils ont gagné contre des avocats professionnels. Quel chemin !*

***Mais « que pensez-vous qu'il arrivât ? »***

*Les autorités catholiques, soucieuses de montrer leur respect des règles de notre société' ont continué à faire appel et même à réinterpréter la décision du CE relative au règlement intérieur de la CAVIMAC.*

*Le coup de massue est venu de l'entrée des tribunaux civils dans les affaires de pédophilie : impossible de cacher le scandale - de le régler discrètement en interne - Impossible pour la justice de ne pas intervenir. L'action des Lyonnais et des vendéens sera décisive dans ces affaires plus graves et plus faciles à médiatiser que nos problèmes de SS.*

*Il me semble que la grande nouveauté est cette entrée de la justice civile dans les affaires de l'Église : des évêques et des prêtres condamnés. - cela traduit l'évolution d'un très long combat...*

***Mais, je m'interroge :***

*Les membres du CA de la CAVIMAC ont-ils changé ?*

*Les autorités catholiques ont-elles vraiment changé ? ont-elles revu leur conception de la vocation car, finalement tout vient de là : cet appel de Dieu - la voie toute tracée qu'il faut suivre toute sa vie - sont-elles prêtes à reconnaître que chacun mène sa vie comme il le peut - que chacun - y compris les responsables religieux - avance à tâtons - que toute parole humaine, toute décision est forcément celle d'un temps et d'un lieu - personne ne peut prétendre à l'infailibilité et donc chacun doit pouvoir réorienter sa vie dans des conditions honorables - sans cette culpabilisation que l'Église a largement utilisée et dont beaucoup ont souffert ainsi que nos familles.*

*« Tout est historique », aimait répéter Yves Congar avec force et conviction. « Tout est*

*absolument historique, y compris la personne de Jésus-Christ. Les évangiles sont historiques. Thomas d'Aquin est historique. Paul VI est historique. Et mon point de vue est inscrit dans une histoire... » Au soir de sa vie, il revenait sur le même thème, affirmant l'historicité de toutes choses : « Absolument tout, y compris la Bible et la personne de Jésus ». Façon de dire combien tous les absolus de l'Église catholique justifient vigilance et liberté critique... appel aux débats contradictoires des médias, des tribunaux... et de notre vie associative*

**Alors, un ESPOIR ?**

**Nota Bene** : ce billet nous a été transmis sans signature, comme demande de conseil de la part de son auteur. Mais pour nous, la publication s'imposait dès qu'on apprenait de qui nous était arrivé cet écrit en forme de prise de distance bienveillante par rapport aux constats de régularisations au cas par cas.

**L'auteur est donc Roger Robert président fondateur de l'APRC voici 45 ans, il témoigne au nom des anciens dont beaucoup sont à présent décédés.** Son témoignage n'est pas une douche froide au regard d'un optimisme naissant, mais des constats de réalité. **Et c'est pourquoi nous avons souhaité que ce billet reste en grands caractères...** Ceux de tous ceux qui se sont battus depuis 1977 et d'ailleurs aussi avant, durant les années 70, comme restés et partis pour que le culte catholique adhère pleinement au Régime Général de la Sécurité Sociale... ce qu'en réalité il n'a jamais vraiment fait en cotisations et prestations...